

FICHE DE RENSEIGNEMENTS**2019/2020**

Renseignements sur l'élève : Fille Garçon CLASSE : _____
NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu de Naissance : _____ Dépt. ____
Nationalité : _____
Adresse : _____
N° de Sécurité Sociale ou MSA : _____
Assurance scolaire : _____

Responsables légaux de l'enfant :

Père autorité parentale : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Mère Autorité parentale : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Nom et prénom : _____	Nom et prénom : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
N° Portable : _____	N° Portable : _____
N° Domicile : _____	N° Domicile : _____
Nom et adresse de l'employeur : _____	Nom et adresse de l'employeur : _____
Tél. : _____	Tél. : _____
N° de SS ou MSA : _____	N° de SS ou MSA : _____
N° de CAF : _____	N° de CAF : _____
Mail : _____	Mail : _____

Mariés Divorcés Célibataire Séparés Concubins Veuf-veuve Pacsés
Garde alternée
△ Il est important de signaler tout changement pour vous joindre en cas d'accident.

Services Périscolaires :

Garderie : OUI NON Cantine : OUI NON

En cas d'absence des parents : Personnes à prévenir pour signaler un accident :

Nom et prénom : _____	Nom et prénom : _____
Lien de parenté : _____	Lien de parenté : _____
N° Portable : _____	N° Portable : _____
N° Domicile : _____	N° Domicile : _____
N° Travail : _____	N° Travail : _____

FICHE SANITAIRE

Lieu d'hospitalisation : _____
Nom du médecin traitant : _____ N° de téléphone : _____
Date du dernier vaccin tétanos : ____ / ____ / ____
Allergies alimentaires : oui non
Si oui lesquelles : _____
Allergies médicamenteuse : oui non
Si oui lesquelles : _____
P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) : oui non
Si oui : port de repas port de médicaments
Traitement : _____
Recommandations des parents : _____
Signature du ou des responsables de l'enfant :
Fait à ORGON, le Père : Mère :



MAIRIE D'ORGON

CS 30050

Place de la liberté

13660 ORGON

Tél : 04.90.73.00.01/ Mail service facturation cantine : facturation@mairie-orgon.fr

**DOCUMENT ET PIÈCES À FOURNIR
À RETOURNER EN MAIRIE D'ORGON AU PLUS
TARD LE 05 / 07 / 2019**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU DÉPOSÉ
TARDIVEMENT SERA REFUSÉ**

PRÉ-INSCRIPTION INDIVIDUELLE À LA CANTINE SCOLAIRE

Le règlement des factures antérieures est obligatoire avant toute inscription

Article 1 : M.....

Sollicite(nt) l'inscription de son enfant à partir du : / /

Réservation à l'année : **Annexe planning garde alternée à retirer en Mairie**

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Recommandations des parents : _____

Allergie alimentaire* *En application de la circulaire du 8 septembre 2003 parue au Bulletin officiel de l'éducation nationale N° 34 du 18 septembre 2003, pour tout enfant dont l'état de santé requiert un régime d'éviction ou un régime alimentaire particulier, la Commune d'ORGON met en œuvre en collaboration avec la Médecine scolaire des Projets d'Accueil Individualisés (P.A.I.). Dans ce cadre, la famille est amenée à fournir elle-même le repas de l'enfant.

Article 2 : Le changement mensuel des jours peut se faire avant le 20 de chaque mois précédent la modification. Merci de venir compléter l'imprimé qui vous sera fourni en Mairie.

Article 3 : Le(s) parent(s) s'engage(nt) à régler le montant des paiements de la cantine mensuellement, pour le nombre de jours déterminés à l'article 1, éventuellement modifié conformément à l'article 2.

Article 4 : Toute absence pour raison médicale pourra être déduite à partir du lendemain du jour où l'information sera communiquée par les parents à la Mairie.

Le remboursement des repas se fera sur la facture du mois ou au plus tard du mois suivant après présentation du certificat médical.

Le premier jour sera toujours facturé.

Toute absence planifiée devra être notifiée en Mairie 10 jours avant.

Pour tout foyer fiscal d'une famille dont trois enfants sont inscrits tous les jours au service de la cantine scolaire, les repas ne sont pas facturés pour le troisième enfant.

Article 5 : Je (nous) certifie(ons) sur l'honneur que mon enfant est assuré sur le temps périscolaire pour l'année scolaire **2019/2020** et déclare(ons) exacts les renseignements relatifs à mon (notre) contrat d'assurance.

Article 6 : La présente pré-inscription sera signée par Mr le Maire ou son adjoint pour validation et une copie vous sera envoyée sous réserve d'acceptation de votre dossier et des places disponibles pour des raisons de sécurité. Les parents dont les deux parents travaillent seront prioritaires.

Pièces obligatoires à joindre :

(En application du Décret du 29/12/62 portant règlement général sur la comptabilité publique (art 11,12 et 13), de l'article 60 de la loi n° 63-156 du 23/02/63 et de l'article L145.1 et 145.13 du code du travail).

Photocopies :

- Intégrale du livret de famille
- Des deux pièces d'identité des parents
- De l'attestation CAF avec quotient Familial
- Du justificatif de domicile
- Du carnet de santé avec les vaccins à jour (DT POLIO)

Fait à ORGON, le / /

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et Approuvé ».

Les parents

- Pour les parents séparés ou divorcés : fournir le Jugement
- Coupon du règlement de bonne conduite avec une photo de l'enfant
- Une enveloppe libellée à vos noms et adresse

INSCRIPTION CANTINE VALIDÉE

LE ____ / ____ / ____

Mme BOUSSALMI Marianne,
Adjointe aux affaires sociales